



COMPTE RENDU

Conseil d'administration

06 JANVIER 2020

Présents : 7

Lison BLANC (présidente)

Marine MEAUX (vice-présidente)

Delphine TREMEAU (trésorière)

Mathilde MARX (responsable technique)

Cyril GRASSONE (membre du CA)

Pamela PHILIP (membre du CA)

Jennifer JACQUET (membre du CA)

Gaëlle FERAUD (membre du CA)

Absents / Excusés : 3

Laurette FONTIN (secrétaire)

Émilie RIGOT (secrétaire adjointe)

Flora Boulay (membre d'honneur)

Ordre du jour :

1. Ressources Humaines :
 - Validation RIS
 - rupture conventionnelle
 - Avenant contrat Alicia
 - Avenant règlement de fonctionnement
 - Avenant contrat Pauline
 - CDI Alicia
2. Demande Mairie Montagnac
 - projet insonorisation
 - sécurité
 - évier
3. État compta 2019 (prépa contrôle CAC)
4. BP 2020
5. Demande subvention CEJ
 - produit constaté d'avance Montagnac
6. Centre de loisirs et accueil des plus de 4 ans
7. Vente de Brioches
8. Pot de départ Delphine

1. RESSOURCES HUMAINES

A. VALIDATION RIS

Toute l'équipe de la Marelle Enchantée verra sa RIS augmentée de 1.5.
Il manquera la validation de la RIS d'Alicia SAPONE dont l'entretien annuel est programmé le mardi 14 janvier 2020.
Le CA valide.

B. RUPTURE CONVENTIONNELLE

La DIRECTE a homologué la rupture conventionnelle. La fin de contrat de Delphine aura lieu le 28 janvier 2020. Lison BLANC fera signer les documents à Delphine.

C. AVENANT CONTRAT ALICIA

Le CA décide que les nouvelles co-responsables sont Coralie BARATTA et Alicia SAPONE. Après son évaluation, Alicia signera l'avenant de son contrat avec ses nouvelles responsabilités « sous réserve » de l'obtention de sa VAE. Le règlement intérieur sera mis à jour par un avenant que les parents devront signer.

D. AVENANT REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Le CA valide l'avenant de règlement de fonctionnement de la crèche qui sera remis aux parents pour signature dans l'attente de la validation globale lors de l'Assemblée Générale de juin 2020.

E. AVENANT CONTRAT PAULINE

Pauline GODEFROY repasse sur un contrat à 35 heures qui met un terme à son congé parental. Le CA valide l'avenant.

F. CDI ALICIA

Préparation du CDI d'Alicia SAPONE en attente de validation pour l'aide Juridique Elisfa.

2. DEMANDE MAIRIE DE MONTAGNAC

A. PROJET INSONORISATION

Nous avons fait parvenir un courrier demandant l'autorisation de mettre des plaques d'insonorisation dans la crèche. Nous restons à ce jour sans nouvelle. Nous prévoyons de nous rendre à la Mairie pour obtenir l'autorisation.

B. SECURITE

Nous nous rendrons en Mairie pour obtenir les documents de sécurité suivants :

- PV de contrôle des extincteurs des années 2018 et 2019
- PV de contrôle de l'installation électrique de 2018 et 2019
- PV de contrôle de l'eau de 2019
- PV de vérification des climatiseurs 2017, 2018 et 2019
- La copie du dernier rapport de la commission de sécurité.
- Le plan de masse de localisation des Locaux

- Le plan des locaux
- le point de rassemblement communal en cas de mouvement de terrain.

C. EVIER

Nous n'avons pas de siphon dans l'évier, il faudra voir avec la mairie la possibilité d'en installer un.

3. ETAT COMPTA 2019 / PREPARATION CONTROLE CAC

Suite à l'obtention de la ZRR, nous sommes à ce jour excédentaire de 8000 €uros hors subvention manquante de Puimoisson de 6000 €uros. Nous voulons garder cet excédent dans notre fond de roulement qui actuellement est très bas.

Nous sommes dans l'attente des dernières données pour la finalisation de BP 2020 notamment les nouveaux indices de SMIC horaire et la valeur du point.

Un fois les comptes terminés, quelques membres du CA se réuniront pour vérification pour préparer le contrôle du CAC.

4. BP 2020

A. DEMANDE SUBVENTION CEJ

La CAF envoie cette semaine une lettre avec accusé de réception pour la validation du CEJ à l'ensemble des mairies.

Nous actons les demandes de subventions 2020 que nous enverrons la semaine prochaine.

Suite à l'analyse des différents types de calcul, nous optons pour la prise en charge des extérieurs par Montagnac, la crèche étant sur leur commune.

Les subventions demandées sont :

- Montagnac : 36060 €
- Roumoules : 9410 €
- Puimoisson : 7840 €
- Quinson : 15680 €

B. PRODUIT CONSTATE D'AVANCE DE MONTAGNAC

Nous avons constaté une avance de règlement de la part de la Mairie de Montagnac d'une valeur de 5023 €uros qui nous déduisons de notre demande de subvention de 2020.

5. CENTRE DE LOISIRS ET ACCUEIL DES PLUS DE 4 ANS

A la suite de la signature du CEJ, la CA décide de proposer à l'ensemble des Mairies signataires l'accueil périscolaire des enfants de 3 à 6 ans. Nous préparons un mail pour informer les mairies de cette possibilité.

6. VENTE DE BRIOCHES

Dans le même esprit que les chocolats de Noël, l'équipe de la Marelle Enchantée propose la vente de Brioches à l'occasion de Pâques avec Initiative goûter. Les catalogues sont à commander avant mi-février.

7. ASSEMBLEE GENERALE

Le CA propose la date du vendredi 5 juin 2020.

8. POT DE DEPART DELPHINE ALLEC

Lison verra avec Delphine ALLEC sur ses préférences pour la date du pot de départ. A voir si nous l'organisons à la crèche en extérieur ou non.
Impression de la liste des parents pour les contacter.

Prochain CA : lundi 16 ou jeudi 19 mars 2020.